

Module travail à temps partiel/études à temps partiel

Concerne: Droit aux allocations familiales pour les jeunes qui travaillent à temps partiel et étudient à temps partiel

Madame, Monsieur,

L'école nous a informés que votre fils/fille travaille à temps partiel et étudie à temps partiel.

Dans ce cas, votre enfant n'a droit aux allocations familiales que s'il/si elle ne gagne pas plus de **520,08 EUR** par mois (montant valable à partir du 1^{er} décembre 2012).

Tous les revenus sont pris en considération :

- les revenus du stage chez l'employeur chez qui l'étudiant effectue un stage ;
- le travail de vacances ;
- le travail intérimaire ou le travail sous contrat d'étudiant (par exemple les week-ends) ;
- les allocations de chômage et les indemnités de maladie, les indemnités d'accident du travail, le pécule de vacances annuel, etc.

Il s'agit du travail effectué pendant l'année scolaire, durant les vacances ou les week-ends.

Que devez-vous faire ?

Dès que votre enfant conclut un contrat de stage, vous devez nous en envoyer une copie par courriel, fax ou e-mail. **Nous ne payerons plus d'allocations familiales jusqu'à ce que nous recevions une copie du contrat de stage !**

Si votre enfant gagne plus de 520,08 EUR pour un mois, vous devez nous en informer. Vous pouvez compléter le verso de cette lettre et nous le renvoyer par courrier, fax ou e-mail.

! Signalez-nous immédiatement toutes les modifications de la situation du jeune. Vous éviterez ainsi que les allocations familiales ne soient payées trop tard ou que des allocations familiales payées par erreur ne doivent être récupérées plus tard. Avertissez-nous donc si, au cours de l'année scolaire ou académique, le jeune

- **travaille plus de 240 heures par trimestre (aussi comme travailleur indépendant ou en dehors de la Belgique),**
- **suit des études à temps partiel et a un revenu mensuel brut de plus de 520,08 EUR,**
- **arrête définitivement ses études ou sa formation,**
- **s'inscrit comme demandeur d'emploi,**
- **reprend des études ou une formation,**
- **a remis son mémoire de fin d'études ou un rapport de stage (uniquement s'il s'agit d'une année ou d'un semestre supplémentaire en vue de rédiger ce mémoire de fin d'études ou ce rapport de stage).**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

vos gestionnaires de dossier

Indiquez les montants bruts !	mois <i>(p. ex. 1.323 EUR)</i>	mois	mois	mois	mois	mois
Revenus du travail <i>y compris d'une FPI (formation professionnelle individuelle en entreprise), d'un stage d'insertion, d'un travail d'étudiant ou en tant que travailleur indépendant</i>
Revenus d'une prestation sociale <i>p. ex. allocations de transition, allocations de chômage, allocation d'accompagnement, allocation d'insertion, indemnités de maladie, indemnités pour repos d'accouchement, accident du travail, y compris en dehors de la Belgique</i>
Autres revenus <i>p. ex. comme volontaire, comme stagiaire, bourse de recherche scientifique, y compris en dehors de la Belgique</i>

N'oubliez pas de signer !

Je déclare avoir rempli correctement le présent formulaire et avoir lu l'information jointe.

Si le jeune arrête ses études, je le signalerai immédiatement à l'organisme d'allocations familiales.

date signature 

téléphone fax

e-mail